

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 02/03/2022
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2020**

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil d'administration a l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été adressées et pour les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous invitons à examiner les points suivants :

ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION DE CiïB AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Au 31 décembre 2020, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 52 432 € avec un résultat net négatif de 5 495 €.

La situation nette au bilan est de 770 € (contre une situation nette de + 5 404 € au 31 décembre 2019).

Le chiffre d'affaires de 52 432 € réalisé en 2020 (contre 53 492 € en 2019), restant encore modeste, se constitue par le renouvellement de contrats et d'un nouveau client et l'activité formation en fin d'année.

Le résultat d'exploitation est négatif de 4 616 € en 2020 (contre un résultat d'exploitation négatif de 11 544 € en 2019).

Enfin, le résultat net enregistre une perte de 5 495 € en 2020 (contre une perte de 27 645 € en 2019).

Notre société a principalement progressé en ayant réussi à rassembler et maintenir la motivation d'une équipe réunissant des personnes expérimentées dans les domaines de l'ingénierie financière, la communication financière et le back-office titres nominatifs. Tous sont convaincus de l'avenir de notre concept, le Carnet d'Annonces, et travaillent en coworking rémunéré en temps partiel ou aux résultats en attendant que les comptes de notre société permettent une rémunération plus classique.

CiïB s'organise, à nouveau, en pôles d'activité complémentaires qui constituent autant de centres de profit :

- pôle **Ingénierie financière** (activités de Listing Sponsor et de conseil en fonds propres, d'introduction en bourse, de levées de fonds)
- pôle **Services aux Emetteurs** (activités de tenue du registre des mouvements titres nominatifs, de mise en place et de tenue de Carnet d'annonces, de convention d'animation et de fluidité)
- pôle **Communication Financière** (via la filiale C3P)
- pôle **Autres Services** (activités de formation des dirigeants, des conseillers et des partenaires régionaux, de recherche d'aides et subventions pour les PME)
- Pôle **Déontologie** contrôle supervisé par l'association Love Money Security

2020 n'a pas, malgré le coworking, été marqué par une relance de l'action commerciale :

- Le nouveau site vitrine (www.ciib.online) mis en ligne l'année dernière n'a pas permis de recueillir des retombées commerciales de manière satisfaisante.
- Une activité a été maintenue sur les réseaux sociaux tout au long de l'année ainsi que le maintien des blogs www.introduction-en-bourse.blogspot.com , www.centre-info-intro-bourse-pme.fr et www.actionnariat-capitalisme-populaire.fr (devenu www.financecirculaire.fr) également sans réelles retombées commerciales.

- Différents webinaires d'information-formation ou sessions de formation des dirigeants et conseillers d'entreprises avaient été organisés en 2019 mais aucune* en 2020. CiiB a cependant maintenu son agrément en tant qu'organisme de formation et bénéficie de la certification Datadock
- Maintien de nos sites :
 - o www.lovepme.fr - plateforme de financement participatif en actions négociables de PME de croissance, avec le contrôle de l'association Love Money Security (www.love-money.org)
 - o www.sosdepotdebilan.fr - capital-retournement, cible les PME à fort potentiel de croissance qui, par manque de fonds propres, risquent de rencontrer des difficultés ou font déjà l'objet d'une procédure collective
 - o www.solipar.eu - fonds de liquidité des petites capitalisations boursières détenu majoritairement par CiiB et Didier SALWA
 - o www.communication-financiere-pme.com - C3P, agence de communication financière, détenue par CiiB, spécialiste des PME de croissance
- CiiB a recruté deux alternants fin 2020 :
 - o Gaye MBOUP, développeur web, pour l'amélioration des logiciels Traction et Carnet d'annonces
 - o Pedro GASPAS, pour le développement commercial des activités de CiiB

Ces activités, ainsi que l'organisation de nouveaux partenariats nécessiteront de poursuivre le travail d'équipe qui a été amorcé pour assurer le développement de CiiB.

L'activité back-office titres a été marquée par le recrutement d'Antony CHIHAOUI, fin 2018 et son départ fin 2020, ont conduit au recrutement d'un nouvel alternant début 2021 et ont permis à CiiB de proposer plus activement son offre de gestion des titres grâce à son logiciel Traction (Transfert Actions), assurant la tenue informatisée des Registres des Mouvements de Titres :

- des sociétés par actions non cotées en bourse
- des sociétés par actions cotées en bourse dont les valeurs mobilières admises ne sont pas admises opérations d'un dépositaire central
- CiiB prévoit de proposer à nouveau cette offre aux sociétés cotées sur Euronext Access admises en Euroclear

Le travail amorcé depuis 2017 a permis le redéploiement de l'offre intégrée de CiiB permettant d'accompagner les PME de croissance avant et tout au long de leur parcours boursier et financier et d'établir plusieurs propositions commerciales dont principalement une a porté ses fruits au cours de l'année 2020. Les contrats signés proposent toutes les prestations proposées par CiiB, ainsi que des opérations d'ingénierie financière et boursière. En sachant que tout contrat signé nécessitant un montage complexe requière un travail de recherche et d'ingénierie de près d'une année avant d'en récolter les fruits.

Nous avons proposé, sans résultat, d'augmenter le capital de CiiB par la vente d'actions CiiB sur le site EiPP (European Investment Project Portal) de l'Union Européenne a validé la présentation du projet Européen de CiiB, voir <https://ec.europa.eu/eipp/desktop/fr/projects/project-8876.html>

PERSPECTIVES POUR 2021

Malgré les bonnes intentions et des efforts d'Euronext et de la Commission Européenne, les introductions en bourse tendent à décroître et aucune solution nouvelle n'est proposée et encore moins pour les TPE PME.

Notre solution du Carnet d'annonces qui prépare les entreprises et les investisseurs du non coté à s'adapter à diffuser les règles d'information fiables, au respect des intérêts des minoritaires et à l'utilisation du potentiel de lever des capitaux. Cette solution à faible coût pour les entreprises devrait permettre d'ici cinq ans de retrouver un rythme croissant d'introduction sur les bourses Européennes.

Deux moyens sont possibles pour réussir cette transition et réussir.

La crise mondiale générée par le Covid19 a créé un choc économique dû à l'arrêt ou la mise en confinement de l'activité de 700 000 entreprises avec ses 10 millions d'emplois.

On s'attend à ce qu'un bon nombre de fleurons parmi nos PME, disparaissent ou soient repris à vil prix par des groupes étrangers.

Plutôt que de liquider certaines de ces PME de croissance, beaucoup pourraient aussi être reprises totalement ou partiellement par les salariés appuyées et accompagnées par des épargnants locaux ou régionaux. *Tout en aidant financièrement les PME, il va y avoir des opportunités d'investissement* c'est le moment ou jamais de développer l'actionnariat et le capitalisme populaire des Français salariés et épargnants dans les sociétés non cotées.

Les interventions de l'Etat ne suffiront pas à bon nombre de PME de croissance pour poursuivre leur développement : aides de trésorerie, renforcement des fonds propres, poursuite du financement de leurs investissements y compris la Recherche & Développement.

Les territoires qui font leur possible pour soutenir les PME et l'emploi local doivent aussi mobiliser les habitants et leur l'épargne locale sur les Carnets d'Annonces.

Avec "les Carnets d'Annonces digitaux" du CiiB, les collectivités peuvent limiter l'hécatombe de PME de croissance qui seront liquidées suites aux conséquences du Covid19

Les Français, s'ils disposent des outils nécessaires, sont prêts à s'intéresser, se mobiliser et investir dans de nombreuses PME ayant le potentiel de poursuivre ou reprendre leur croissance.

Il est donc essentiel de remettre en place des **circuits-courts afin d'orienter l'épargne de proximité vers les actions, ou les obligations, qui pourront alors avec les Carnets d'Annonces être émises par les PME de croissance locales ou régionales.**

Seul, aujourd'hui le CiiB supervisé par l'association Love Money peut apporter un renouveau aux entreprises non cotées.

Nous restons persuadés que des moyens financiers existent pour financer le développement du Carnet d'annonces pour le classer d'utilité public.

Plusieurs moyens de financement sont possibles pour CiiB :

- l'autofinancement par la réalisation d'un nombre croissant d'introductions en bourse sur Euronext Access, Euronext Access + ou Euronext Growth.
- Réaliser une augmentation de capital d'au moins 900 K€
- Aide ou subvention

Selon la loi du 2 mars 1982, le développement économique reste le domaine d'intervention principal des régions pour permettre d'entraîner une plus grande mobilisation des collectivités territoriales.

La mise en place de points de rencontres Mini bourses PME LOCALES et des EPARGNANTS DE PROXIMITE est aujourd'hui possible et nécessaire sur tout le territoire :

PARTICIPATIONS

Il n'y a eu aucune prise ou cession de participations durant l'exercice 2020.

ACTIVITEDESFILIALES

Notre filiale, la SARL C3P, était toujours en sommeil en 2020 et n'a aucun résultat à ce jour.

Le redémarrage des activités de CiiB devrait entraîner la relance des activités de C3P car la communication financière est une nécessité absolue pour faire revenir les six millions d'épargnants qui ont quitté l'investissement direct dans les entreprises régionales et les grandes entreprises nationales qui voient fuir leur actionnariat individuel.

Les titres C3P restent par conséquent provisionnés en totalité au 31 décembre 2020.

En cas de redéveloppement prévisible des activités de C3P, une reprise sur la provision pour dépréciation, qu'avait dû effectuer CiiB pour un montant de 133 K€, améliorerait d'autant le résultat et les fonds propres de CiiB.

C3P prévoit un chiffre d'affaires de 60 K€ en 2020/2021 avec un résultat positif.

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, que notre société n'a versé aucun dividende au cours des 3 derniers exercices.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons l'identité des Actionnaires possédant plus du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote de notre société.

Plus du tiers :

- Monsieur Jean SALWA, 7, rue de la Gare - 77400 Pomponne
- Monsieur Didier SALWA, 33, rue Victor Hugo - 77400 Lagny-sur-Marne

DELAI MOYEN DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E.), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des deux parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des deux parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS TOUTE AUTRE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES DURANT L'EXERCICE :

Olivier BONDOIS :

o Administrateur de PHONE WEB SA

Didier SALWA :

- o Administrateur de SOLIPAR SA
- o Administrateur de SIVAL SAS

Edouard DE MAISSIN :

o Président de VIDEO FINANCE SAS

Jean SALWA :

- o Président SOLIPAR SA
- o Gérant de C3P SARL

Votre conseil vous invite à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous remet, concernant les points suivants à l'effet de délibérer sur l'**ordre du jour ordinaire** :

- Examen des comptes et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le, 31 décembre 2020
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement d'un mandat d'administrateur. Nomination de nouveaux administrateurs, le cas échéant

Et, sur l'**ordre du jour extraordinaire** :

- Autorisation d'augmenter le capital

Votre Conseil d'Administration reste à votre disposition pour vous fournir toutes précisions complémentaires ou explications que vous souhaitez obtenir.

Fait à Paris, le 15 février 2022

Le Conseil d'Administration